

RAPPORT DE MISSION CIRCULAIRE- GUINEE BISSAU
PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNES
STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET CREATION D'UNE
BASE DE DONNEES REGIONALE

Introduction

Comme convenu dans le cadre du « Projet régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale », s'est tenue le 1^{er}, 3 et 4 novembre 2011 plusieurs réunions au CIPA, à Bissau, en Guinée Bissau. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la mission circulaire ayant attiré à l'enquête cadre sur le sous secteur de la pêche continentale.

Le Consortium était représenté par Mlle ESCARAVAGE Carole, ingénieur du projet et l'équipe des experts de Guinée Bissau par M. BARRI Iça, Directeur des services statistiques au CIPA M. JUMPE Raoul, Statisticien et M. CABRAL Joao, Statisticien/Base de données des pêches.

Une première rencontre a eu lieu avec le Directeur Général du CIPA, M. SILAVA Henrique qui a souhaité la bienvenue et un bon séjour à l'expert du Consortium. Il a assuré l'expert de son engagement et de son soutien pour la bonne réalisation de ce programme et de la mission. M. BARRI a rappelé le contexte dans lequel s'inscrivait cette visite ainsi que les principaux objectifs de la mission en évoquant le calendrier de travail défini pour ces trois jours de mission. Le Directeur a précisé que des fonds avaient été débloqués pour la réalisation d'une seconde enquête test, qui devait être effectuée le 2 novembre en présence de l'expert. Enfin, a été évoquée la signature en cours de la convention établie entre la CIPA et l'UEMOA auprès du Ministère de l'Agriculture.

Une seconde rencontre a eu lieu avec le Directeur de la pêche artisanale M. TUBENTO Antonio Domingos qui a lui aussi souhaité la bienvenue à l'expert et souligné l'importance de ce programme régional pour la Guinée Bissau. Après une brève présentation des différents services, il a rappelé la nécessité d'avoir des données sur la pêche continentale, données presque inexistantes et pourtant essentielles à la mise en place de programme de gestion des ressources. Ceci représente une première étape dans la mise en place d'un système de suivi régulier des pêches continentales.

M. TUBENTO a précisé qu'actuellement 25 enquêteurs étaient présents sur le terrain afin de collecter régulièrement des informations basiques sur la pêche (captures, effort de pêche). Ceux-ci pourraient être mobilisés pour la réalisation de l'enquête cadre.

A noter que suite à une erreur de compréhension, le questionnaire de pré-enquête n'a pu être rempli. L'explication apportée par l'expert du consortium devrait permettre le remplissage du questionnaire et sa transmission à la CIPA le lendemain.

1/ Enquête test

Une première enquête test avait été réalisée par l'équipe des experts du programme. Plusieurs commentaires et suggestions ont été communiqués à l'expert concernant les questionnaires d'enquête et la réalisation de ce premier test.

Le 2 novembre, l'équipe des experts, accompagnée de l'expert du Consortium et de plusieurs agents du CIPA se sont déplacés à Kassama, dans la région de Cacheu pour réaliser une seconde enquête test. La réalisation de cette seconde enquête test permettait à l'expert du Consortium 1) d'assister au déroulement d'une enquête sur le terrain dans son ensemble, 2) de se rendre compte des réalités du terrain et 3) d'apporter des conseils et éclaircissements aux agents du CIPA sur les questionnaires.

Afin de gagner du temps dans la réalisation de l'enquête, il s'avérait judicieux que le questionnaire « liste des ménages » soit rempli en premier. En effet, dans les cas où le nombre de ménages est élevé voir très élevé (supérieur à 100), remplir ce questionnaire en priorité permettra aux enquêteurs de se répartir plus rapidement les ménages à enquêter par la suite.

La journée du 3 novembre a été consacrée à la révision des questionnaires d'enquête : les questionnaires de la première enquête test avaient été fournis à l'expert du Consortium qui a pu identifier les principales confusions et erreurs de remplissage des fiches. Plusieurs recommandations ont été faites aux experts de l'équipe de Guinée Bissau afin que lors de la formation des enquêteurs les experts attirent leur attention sur certaines questions clés. Il faut noter que les principales erreurs de remplissage provenaient du fait que les enquêteurs n'avaient pas le guide de remplissage (version définitive en cours de rédaction et traduction).

De même, plusieurs commentaires et suggestions ont été communiqués au Consortium concernant les questionnaires d'enquête ; ils ont été prise en considération dans la version finale des questionnaires (version V3).

1/ Bilan des données recueillies lors de la pré-enquête

La pré-enquête a pour objectif d'établir la liste des sites d'habitation des acteurs de la pêche par région et de recueillir un certain nombre d'informations notamment le nombre de ménages de pêcheurs sur ces sites.

Le questionnaire de pré-enquête avait été fourni au Département des pêches artisanales afin d'être complété. Une liste de 53 sites d'habitations avait été définie. A cette liste ont été ajoutés pour certains sites le nombre de ménages de pêcheurs, le statut du site et la présence de pêcheurs professionnels. Les niveaux administratifs n°1 (région) et 2 (secteur) doivent être renseignés pour chaque site d'habitation.

3/ Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT2, il avait été envisagé dans le cas de la Guinée Bissau d'enquêter la totalité des sites d'habitation et de réaliser un échantillonnage des ménages dans chaque site (pas de raison 3). Du fait du faible nombre de site (53), cette stratégie est maintenue. Notons que dans certains sites, le nombre de ménages est largement supérieur à 100 (ex : Sintchambonco : 673). Dans ces

cas précis, il sera important de découper le site d'habitation en quartiers et d'établir pour chaque quartier la liste des ménages et d'enquêter 10 ménages (maximum).

4/ Formation et recrutement des enquêteurs

Une formation de deux ou trois jours sera délivrée à l'ensemble des enquêteurs directement à Bissau. Celle-ci sera basée sur la formation délivrée au préalable dans le cadre de l'enquête socio-économique réalisée en partenariat avec l'IUCN.

Cette formation sera suivie d'une phase de sensibilisation assurée par les experts (superviseurs) eux-mêmes à travers notamment des émissions dans les radios communautaires.

5/Stratégie de déploiement

L'équipe des experts envisage de mobiliser et recruter 12 enquêteurs répartis en équipe de 2 ou 3. Des chefs d'équipe seront désignés et auront pour tâche de transmettre au superviseur à la fin de chaque semaine la totalité des questionnaires déjà remplis par les enquêteurs.

Les enquêteurs seront répartis comme suit :

- 7 enquêteurs dans la région de Bafata,
- 3 enquêteurs dans la région de Gabu, Quinara et Cacheu.

L'ensemble des véhicules disponibles au niveau de la CIPA et de la Direction des pêches artisanales sera mobilisé et mis à disposition des enquêteurs et superviseurs à raison de 4 mobylettes et 2 voitures.

5/ Autre

Dans les prochains jours, le fichier de pré enquête sera complété.